



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA HAUTE-LOIRE

REUNION SECURITE POLE DE TERRITOIRE DE MONISTROL LE 27 AVRIL 2017

PARTICIPANTS :

Mme Nicole BOYER: Directeur du pôle de territoire de Monistrol
Mr Michel MOUNIER : Directeur Adjoint du pôle de territoire de Monistrol
Mme Michelle CELLE : Secrétaire du Comité Départemental 43
MMR Philippe BEST : Président FFCT Codep 43
Jean Michel DELOLME : Délégué sécurité FFCT Codep 43

OBJECTIF DE LA REUNION :

En accord avec Mr Joël ROBERT, information des responsables de la FFCT des travaux prévus en 2017 et années suivantes pour améliorer la sécurité des cyclistes sur la zone d'intervention du pôle de territoire de Monistrol.

TRAVAUX PREVUS PAR LE POLE DE MONISTROL EN 2017 (Mme BOYER)

1. En 2017 :

- RD 46 :
 - Entre le rond-point Girard et Aurec (8000 véhicules par jour)
Réfection de la chaussée avec intégration de bas-côtés cyclables. Prévu en juillet 2017.
 - Prolongement de l'aménagement réalisé à la sortie de Bas sur environ 500m et aménagement du carrefour sur Lacombe/ Le Roure.
- RD 47 : Aurec- carrefour RD 471(Chapelle d'Aurec) entretien par couche de surface.
- RD 23 :
 - Le Trève- St Just Malmont : réfection chaussée et amélioration carrefour du Trève.
 - Carrefour de Chambaud : étude d'un réaménagement avec mise en place d'îlots directionnels. Nécessité de prévoir le passage en sécurité des vélos.(étude au Puy)
 - Aménagement sortie Dunières.
- RD 105 : Giratoire de Verchères- Pont de l'Enceinte : calibrage à 6,5 m et 1,5m de bordure et aménagements. Chantier prévu jusqu'à l'été 2018.
- Beauzac- Confolent : Réfection de l'enduit.
- RD 501 : Dunières- Riotord Réfection enduit (couche superficielle)
- Chambon sur Lignon : réfection chaussée au centre du Chambon.

2. En 2018 :

- RD471 : de carrefour RD 47 à Chapelle d'Aurec : réfection couche de surface
- RD 23 Carrefour de la Garne : Etude d'un nouvel aménagement.

POSITION DES REPRESENTANTS FFCT :

Les représentants de la FFCT prennent note des travaux prévus par le pôle de territoire de Monistrol.

Tous ces travaux vont dans le sens d'une amélioration de la sécurité des cyclistes, en particulier ceux prévus sur RD 46, RD 23 et RD 105.

- Une consultation des cyclistes aux moments opportuns des différentes études en particulier sur les carrefours du Trève, de la Garne et de Chambaud sur RD 23 ainsi que celui de Lacombe/Le Roure sur RD 46 serait souhaitable.

- Demande de sécurisation, par une bande multifonctionnelle sur la RD 503 dans le sens Riotord--> Dunières, à partir de l'accès ou sortie de la voie verte de Sarcenas jusqu'à l'intersection de la RD 181 en direction de St-Bonnet-le-Froid. Ce passage fait partie d'une boucle cyclotouriste pour découvrir le Haut-pays du Velay à partir de la Via Fluvia.
- Maintien de la demande de bas-côté cyclable entre le rond-point de Chomette sortie Monistrol jusqu'à la bretelle autoroute.
- Maintien de la demande d'aménagement sur RD 44 entre rond point sortie Ste Sigolène et rond point St Pal-Lichemiaille.
- La liaison Bas-gare de Bas et Monistrol, très fréquentée par les cyclistes et qui supporte un très important trafic routier reste une priorité.
- La réfection du carrefour de la Croix de l'Orme par la Mairie de Beauzac n'apporte aucune sécurité.

Les demandes des cyclistes n'ont pas été prises en compte : ce carrefour reste très dangereux.

- Déviation de Lichemiaille : Travaux bloqués par une procédure.

Les représentants de la FFCT remercient Mme Boyer et Mr Mounier pour cette excellente réunion de travail, très professionnelle.

JMDELOLME

PS : Panneau indicateur de dépassement de cyclistes :

Le problème de la distance à respecter pour doubler un cycliste a été évoquée lors de la réunion du Puy. Les panneaux installés actuellement par les services départementaux ne paraissent pas très efficaces (peu visibles et dessin inadéquat). Les cyclos préfèrent de beaucoup le panneau standard de la Sécurité Routière préconisant clairement la distance de 1,5 m à respecter obligatoirement (voir en PJ). Ce point est très important car il faut rappeler que plus de la moitié des accidents mortels sont provoqués par des chocs par l'arrière du vélo. Les cyclos ont également évoqué la possibilité de faire porter par le dernier cycliste du peloton un maillot, dors et déjà commercialisé, qui porte sur le dos une copie du panneau officiel de la sécurité routière. C'est sûrement une bonne précaution qui oblige de plus moralement les cyclistes à respecter eux-mêmes scrupuleusement leurs propres obligations.

PJ : Panneaux « distance obligatoire » pour un dépassement